

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 1.

N° 772.723

Pièce d'horlogerie à remontage automatique au moyen d'une masse oscillante.

Société dite: MEYER & STUDELI, S. A. résidant en Suisse.

Demandé le 1<sup>er</sup> mai 1934, à 14<sup>h</sup> 15<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 20 août 1934. — Publié le 5 novembre 1934.

(2 demandes de brevets déposées en Suisse les 8 mai et 9 décembre 1933. — Déclaration du déposant.)

L'objet de la présente invention est une pièce d'horlogerie à remontage automatique au moyen d'une masse oscillante. Cette pièce est caractérisée en ce que cette masse 5 présente un fond qui recouvre la face du mouvement, côté pont, et un pourtour latéral qui entoure la plus grande partie au moins du pourtour du mouvement, cette masse étant montée rotativement en un point 10 de la périphérie du mouvement.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, différentes formes d'exécution de la présente invention.

La fig. 1 est une vue en plan et la fig. 2, 15 une vue en élévation de la première forme d'exécution. La fig. 3 est une vue en plan de la deuxième forme d'exécution et la fig. 4 est une coupe par A-B de fig. 3. Les fig. 5 à 8 représentent chacune, en plan et à petite 20 échelle, une nouvelle forme d'exécution.

Dans la forme d'exécution des fig. 1 et 2, 1 est la platine et 2, le bloc formé par les ponts; la platine, qui débordé ce bloc, porte à sa périphérie un pont spécial 3 sur lequel 25 est pivotée, en 4, la masse oscillante 5. Le point d'oscillation 4 se trouve sur une droite passant par le centre de la pièce et parallèle à l'axe longitudinal du bras du porteur

de celle-ci; quant à la masse, elle a la forme d'une calotte entourant le mouvement sur 30 la face qui présente les ponts et sur son pourtour latéral; sur la face en question, la masse 5 présente l'ouverture 6, dans laquelle est disposé un pont 7, fixé au mouvement et sous lequel sont placés un rochet 35 8 et une roue dentée 9 actionnée par le pignon 10 du rochet 8 et dont le pignon 11 actionne, à son tour, le barillet 12; sous ce pont est également disposée, pouvant tourner autour de l'axe du rochet 8, une bascule 40 13, dont l'une des branches porte le cliquet 14 qui coopère avec le rochet 8, tandis que l'autre branche présente une fourchette 15; 18 est un cliquet de retenue. Le ressort-lame 16 est fixé par l'une de ses extrémités 45 à la calotte, tandis que son autre extrémité 17, recourbée à angle droit, passe dans la fourchette 15.

Lorsque la masse 5 oscille, le ressort 16, au début, reste rigide et entraîne la bascule 50 13 dont le cliquet 14 remonte le barillet 12; lorsque ce dernier est remonté à fond, la bascule 13 reste immobile et le ressort 16 se déforme.

La masse 5 a, comme déjà dit, la forme 55 d'une calotte dont le fond couvre le mou-

Prix du fascicule : 5 francs.

vement du côté des ponts et dont le pourtour latéral entoure celui du mouvement, ce qui permet de donner à cette masse un poids relativement élevé. Lorsque l'on emploiera un mouvement « baguette », c'est-à-dire un mouvement de montre-bracelet ayant la forme générale d'un rectangle dont les deux côtés transversaux à l'axe du bras du porteur de la montre sont très longs et les deux autres côtés très courts, on pourra construire la masse, de façon que son pourtour latéral ne passe pas autour des petits côtés du mouvement, ce qui évitera ainsi d'augmenter la longueur de ce dernier, sans diminuer, de façon appréciable, le poids de la masse. D'autre part, cette dernière est fixée à la périphérie de la platine et en dehors du mouvement; on pourra donc donner à son axe toute la hauteur de ce mouvement, le montage se fera facilement et on disposera d'un grand rayon d'oscillation; comme mouvement, on pourra prendre un mouvement déjà existant, sur lequel il suffira de fixer le pont 7 ainsi qu'une platine débordante.

Dans la forme d'exécution des fig. 3 et 4, 20 est la platine, de forme générale rectangulaire; 21 représente le bloc des ponts usuels et 22 est un pont spécial entre lequel et la platine, est montée, rotativement, en 23, la calotte 24, dont le pourtour entoure complètement celui du bloc des ponts. On voit que le point 23 se trouve sur la partie du pourtour de la platine adjacente au bord externe du bras du porteur de la montre; cette position permet un remontage rapide, 25 est le barillet et 26, un pont logé dans une ouverture 27, pratiquée dans le fond de la calotte en regard du point d'oscillation 23. Sur la face interne du fond de la calotte est monté un cliquet moteur 28, engrenant dans un rochet 29 monté sous le pont 26; le pignon 30 de ce rochet actionne la roue 31, dont le pignon 32 engrène avec le rochet 33 du barillet; 34 est un cliquet de retenue.

Dans la forme d'exécution de fig. 5, la disposition générale est la même que dans la forme d'exécution précédente, mais le cliquet moteur 35 est monté sur un bloc 36, qui peut coulisser dans une rainure 37, pratiquée dans le fond de la calotte, et qui est

maintenu en place par un ressort 38; lorsque le ressort-moteur est remonté à fond, le cliquet 35 n'actionne plus le rochet et se déplace dans la rainure 37 à l'encontre du ressort 36.

Dans la forme d'exécution de fig. 6, on a prévu une bascule 39 qui tourne autour de l'axe de la première roue 40 du train d'engrenage allant au rochet de barillet. cette bascule porte un cliquet moteur 41 qui agit sur la roue 40 et présente, en outre, une fourche 42 entre les bras de laquelle pénètre un organe d'entraînement porté par la calotte, organe pouvant être soit une cheville rigide, soit un ressort-lame qui cède et cesse d'entraîner la bascule lorsque le ressort-moteur est remonté à fond.

Dans la forme d'exécution de fig. 7, est une bascule montée rotativement en 44, sur le mouvement, portant le cliquet moteur 45 et présentant une fourche 46; entre les bras de cette dernière pénètre un organe d'entraînement porté par la masse.

Dans la forme d'exécution de fig. 8, est une bascule analogue à la précédente et portant deux cliquets moteurs 48 agissant, en sens contraire, sur la roue 49, aux deux extrémités d'un diamètre de celle-ci; cette roue, portée par le pont 50, est la première de l'engrenage allant au barillet.

#### RÉSUMÉ.

L'objet de la présente invention est une pièce d'horlogerie à remontage automatique au moyen d'une masse oscillante. Cette pièce d'horlogerie est caractérisée en ce que ladite masse présente un fond qui recouvre la face du mouvement, côté pont, et un pourtour latéral qui entoure la plus grande partie au moins du pourtour du mouvement, cette masse étant montée rotativement en un point de la périphérie du mouvement.

La masse oscillante pourra présenter dans son fond une ouverture servant de logement à un pont qui sera fixé au mouvement et portera les mobiles du dispositif de transmission allant de la masse au ressort-moteur.

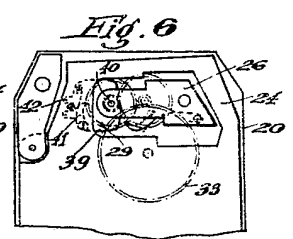
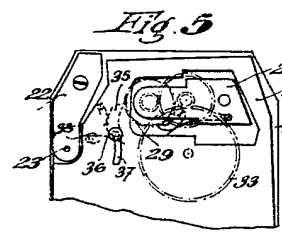
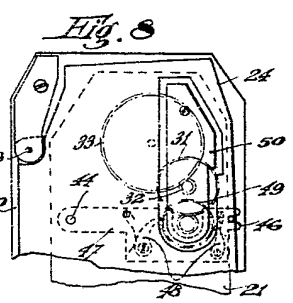
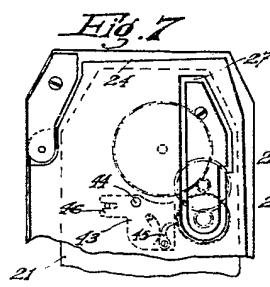
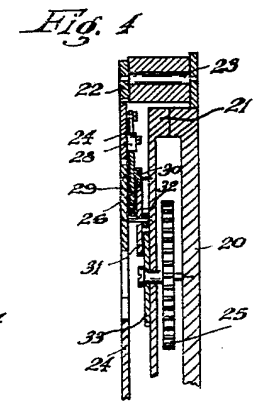
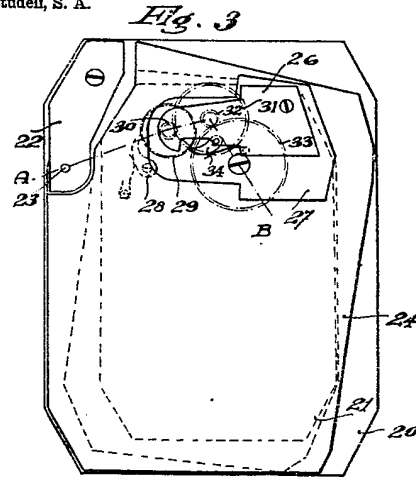
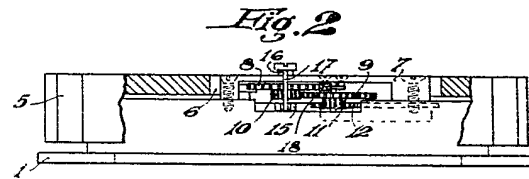
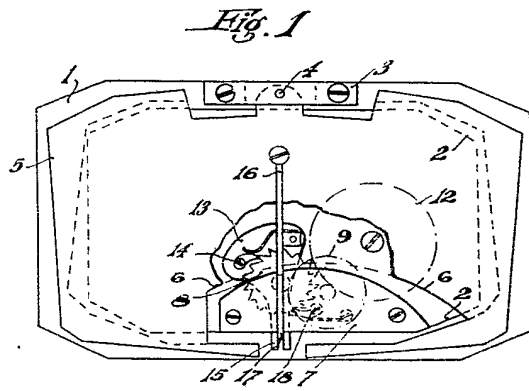
De préférence, le point d'oscillation de la masse se trouvera sur la partie du pourtour du mouvement adjacente à l'un des

bords du bras du porteur de la montre. | branches d'une bascule montée sur une par-  
Enfin, la masse pourra porter un ressort, | tie fixe par rapport au bâti, et dont l'autre 5  
dont une des extrémités agira sur l'une des | branche commandera le ressort-moteur.

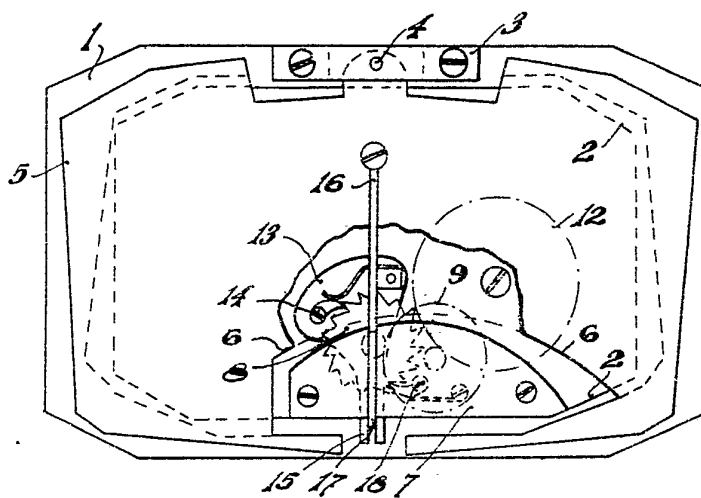
S<sup>t</sup> dite : Meyer et Studeli S. A.

Par procuration :

Office Jossé.



*Fig. 1*



*Fig. 2*

